



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0200

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Llung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

Conseil du 23 mars 2015**Délibération n° 2015-0200**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction innovation et action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Espace numérique entreprises (ENE) a été créée en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME du Rhône et le MEDEF Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon L'Esprit d'Entreprise".

L'ENE a pour mission d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) de l'agglomération lyonnaise par un usage pragmatique du numérique, d'aider à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies de l'information (informatique, internet, télécom). Ses cibles principales sont des entreprises de moins de 250 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont les plus faibles.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : informer, accompagner, expérimenter, anticiper, piloter. L'association dispose pour cela de locaux équipés où les entreprises peuvent notamment et très concrètement s'approprier les outils du travail collaboratif.

L'ENE est soutenu par la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon et l'Etat depuis sa création.

a) - Objectifs

L'économie numérique (télécommunications, industries du numérique, audiovisuel, services informatiques et services en ligne) représente aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. L'introduction de ces nouvelles technologies induit des gains de productivité et de rentabilité, quel que soit le secteur d'activité.

La France possède un bon niveau de développement des technologies numériques pour les entreprises et notamment en ce qui concerne les équipements et infrastructures réseaux, fortement soutenus par les collectivités territoriales. Cependant, les entreprises françaises restent moins initiées que celles des autres pays aux usages numériques, et notamment ceux ayant trait au web. Ce diagnostic souligne les principaux enjeux que représentent la transition numérique et le soutien à l'économie numérique.

Sur le plan local, après une phase de reprise entre 2010 et 2012, l'informatisation des entreprises de la région n'évolue guère sur l'année écoulée, en particulier dans les TPE. Alors que l'ensemble des PME est aujourd'hui correctement informatisé, encore 20 % des TPE continuent à pratiquer leurs métiers, sans appui informatique et seulement un tiers d'entre elles disposent d'un site web.

Parallèlement, la bureautique et la gestion de la sécurité se généralisent même si de fortes disparités subsistent entre TPE et PME concernant les applicatifs de gestion courante ou les logiciels intégrés de type « gestion et de relation clients ». La nature de leurs besoins, le prix de ces outils et la technicité que nécessite leur déploiement jouent en défaveur des petites structures. Dans le même temps, une véritable révolution industrielle apparaît avec la fabrication additive (impression 3D, prototypage rapide, etc).

C'est dans ce contexte économique et technologique que la Métropole de Lyon soutient l'Espace numérique entreprises (ENE) depuis sa création, dans l'objectif de favoriser l'usage des pratiques numériques auprès des TPE et PME, afin de leur donner les outils pour faciliter leur développement et accélérer leur croissance.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-4444 du 13 janvier 2015, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2014.

L'association ENE a mené durant l'année l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan figure ci-dessous.

Ces actions se sont inscrites dans la continuité des actions 2013 pour permettre aux PME et TPE d'innover et d'améliorer leur performance grâce à un meilleur usage des outils numériques.

A titre indicatif, 4 669 dirigeants sont abonnés aux notices d'information éditées mensuellement. Dans sa mission d'information, l'ENE a organisé 55 événements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni plus de 1 000 participants. Deux clubs métiers se réunissent mensuellement sur les thématiques de la sécurité informatique et le e-commerce. Ces clubs ont réuni plus de 515 participants au cours de l'année.

Plus de 200 PME ont bénéficié d'un diagnostic de leur projet et d'un accompagnement (informatisation, développement de site web, commerce électronique, logiciel de gestion et de relation clients). Ces accompagnements intègrent des ateliers collectifs ou des rendez-vous individuels, en fonction des besoins de chaque entreprise.

L'action collective à destination des TPE et artisans a touché 64 entreprises en 2014 sur la Région Rhône-Alpes. 73 PME/PMI sont actuellement en cours d'accompagnement sur le programme "SI-PME".

Le programme "Usine numérique de Rhône-Alpes" (UNR), dont l'objectif principal est d'accompagner des PME/PMI dans leurs projets industriels sur toute la chaîne numérique, dans le but d'innover ou d'optimiser la conception - fabrication de leurs produits, a été essayé cette année. Les spécificités du dispositif sont les suivantes : un ensemble d'outils mutualisés accessibles à distance, depuis la conception au prototype physique - numérique ; une équipe projet qui accompagne l'entreprise durant une expérimentation de plusieurs mois ; des ressources métiers - techniques pluridisciplinaires (informatique, produit, matériaux, procédés). Un démonstrateur spécifique au projet de l'entreprise est par ailleurs réalisé. 33 projets sont actuellement en expérimentation sur la plateforme technologique soit 15 000 heures de production réalisées, 210 heures de formation et expertise dispensées et un transfert technologique réussi (acquisition de la technologie dans l'entreprise post expérimentation, achat de matériel / logiciel / prestation) dans 95 % des cas.

Enfin, l'ENE a participé, en 2014, à la demande de la Communauté urbaine dans le cadre de la labélisation "Lyon French Tech". Il est à noter que, parallèlement, l'ENE a entrepris une action forte auprès des autres territoires nationaux, soit pour les aider à structurer leur propre espace numérique, soit pour commercialiser une partie de ses réalisations (notices, annuaire, marque...). Cette activité a notamment généré 90 k€ de revenus en 2014 auprès de 12 CCI et de 3 Régions (Champagne-Ardenne, Lorraine, Corse).

c) - Programme d'actions pour l'année 2015 et plan de financement prévisionnel

En 2015, le programme d'actions proposé par l'association reprendra les principales orientations du programme 2014, avec notamment le renforcement des actions en faveur de l'innovation par l'usage du numérique, et l'implication dans Lyon French Tech et la Fabrique de l'innovation (en partenariat avec l'université de Lyon).

Par ailleurs, les actions suivantes seront développées :

- actions sur les zones d'activité concernées par les problématiques d'accès aux réseaux télécom à très haut débit (accompagnement des entreprises dans leur relations avec les opérateurs ; orientation dans le cadre du guichet télécom organisé sur le territoire de la Métropole de Lyon) en partenariat avec les services concernés de la Métropole de Lyon,
- capitalisation de l'expérience acquise sur le programme Usine numérique de Rhône-Alpes pour travailler sur les contenus de la future Fabrique de l'Innovation (campus de la Doua),
- proposer aux entreprises du territoire des supports pédagogiques pour leur permettre d'innover grâce à l'utilisation du numérique.

Ces évolutions s'appuieront sur l'expérience capitalisée depuis 11 ans en matière d'intervention auprès des entreprises (contenus, infrastructures, compétences des équipes) tout en conservant la segmentation de l'offre de service (informer, accompagner, expérimenter, anticiper et piloter). Ces actions se feront en cohérence avec le plan PME Etat-Région, la stratégie Rhône-Alpes Numérique, la SRI-SI et les priorités de la Métropole de Lyon sur l'économie numérique.

Budget prévisionnel 2015

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Région Rhône-Alpes	1 248 320	Fonctionnement	422 000
Métropole de Lyon	300 000	Frais de sous traitance	536 000
Pôle Métropolitain	40 000	Salaires et appointements	650 000
Europe (FEDER)	171 200	Charges sociales	345 520
CCI + CMA	320 000	Personnel mis à disposition	320 000
Chiffre d'affaires (vente de services)	194 000		
TOTAL	2 273 520	TOTAL	2 273 520

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 300 000 € au profit l'association ENE pour son programme d'actions 2015. Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et centralité signée entre la Métropole de Lyon et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Où l'intervention de madame le rapporteur précisant que :

Dans le premier paragraphe du " **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan** " de l'exposé des motifs,

Il convient de lire :

"Par délibération n° 2014-4444 du 13 janvier 2014"

au lieu de :

"Par délibération n° 2014-4444 du 13 janvier 2015" ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications proposées par madame le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association Espace numérique entreprises pour son programme d'actions 2015,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association ENE, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Métropole de Lyon - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O2626.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.